

Au 1^{er} janvier 2016, la direction de la DDFiP 49 envisage de supprimer les trésoreries des Ponts de Cé, de Pouancé, de Candé et du Louroux Béconnais afin de réaliser des économies d'échelle et adapter le réseau aux effectifs départementaux.

A ces suppressions s'ajoutent les restructurations des trésoreries de Montrevault, Doué la Fontaine Avrillé et du Lion d'Angers.

Ces suppressions et restructurations dont le nombre est sans équivalent par rapport aux années précédentes s'inscrivent dans la mise en œuvre du pacte de responsabilité, de la réforme de l'administration territoriale de l'Etat (RÉATE) ainsi que la réforme plus vaste de l'organisation territoriale de la République (loi NOTRe).

Cette politique a pour résultat la réduction des services publics de proximité et donc des conséquences néfastes pour la population.

Argumentaire Fermeture Trésorerie des Ponts de Cé

Historique

En 2005 au moment de la spécialisation des postes des Ponts de Cé et Trélazé, la trésorerie des Ponts de Cé comptait un effectif de 11 personnes.

Poste spécialisé dans le recouvrement de l'impôt de toutes les communes de la couronne d'Angers, la charge de la trésorerie s'est accrue avec les suppressions des perceptions de Feneu, de Brissac et dernièrement de St Mathurin au 1 janvier 2014.

La trésorerie Impôts des Ponts de Cé est le plus gros centre de recouvrement de l'impôt du département de Maine et Loire

Informations sur la fermeture

Proposition faite par la Direction Locale au Ministre courant février.

Feu vert du ministère donné en avril pour engager le processus de suppression et communication aux organisations syndicales lors du Comité technique local du 27 avril.

La Trésorerie serait supprimée au 1-1-2016 et le service transféré intégralement sur les 3 SIP de la Cité administrative d'Angers.

Situation de la Trésorerie

a) Effectifs :

2 cadres A dont le chef de poste.

5 cadres B dont un emploi B non pourvu et 2 temps partiels 80 %

Présence d'un agent de l'équipe de renfort départementale et d'un inspecteur pour palier le sous-effectif du poste.

Suite au départ en retraite de 4 collègues fin 2013 la situation des effectifs a volontairement été restreinte (non remplacement pendant 1 an de l'adjoint, arrivée de personnes inexpérimentées.....) dégradant ainsi la qualité de service et les conditions de travail des agents soumis a des tensions importantes.

b) Charge de travail :

Comme indiqué précédemment, la trésorerie des Ponts de Cé est le plus gros poste de recouvrement du département

- 140000 articles de rôles
- 240 millions de Prise en charge

Champ géographique : nombre de communes gérées : voir en annexe.

La fréquentation est très importante et en hausse constante depuis des années.

L'accueil physique atteint jusqu'à 270 personnes par jour (pic de l'échéance de recouvrement de la Taxe habitation 2014).

En moyenne, 700 à 800 personnes par semaine en périodes d'échéances (15 sept IR- 15 octobre TF- 15 nov et 15 dec TH).

En période de campagne Déclaration (actuellement) jusqu'à 100 personnes par jour voir plus à l'approche de l'échéance,

A cela s'ajoutent :

- la réception téléphonique : 1 personne par jour à temps complet lors des échéances mais le taux d'appels abouti reste très faible du fait de l'insuffisance des effectifs de la trésorerie.
- Le traitement du courrier : Les délais de réponse sont très longs en période d'échéance (plus d'un mois)
- Le traitement des courriels : Idem, temps de réponse retardé entraînant des difficultés de gestion et du travail supplémentaire.

Suite à la réduction de la plage d'accueil physique depuis le 1er mars fermeture tous les mercredis et tous les vendredis après-midi, de nombreuses personnes trouvent « porte close ».

Au travers cette démarche, l'objectif inavoué de la DDFiP consiste à chasser progressivement le contribuable en réduisant l'offre d'accueil pour justifier ensuite la fermeture des sites.

Conséquence d'une éventuelle fermeture de la trésorerie des Ponts de Cé

La fermeture de la Trésorerie des Ponts de Cé entraînerait le déplacement des contribuables vers la Cité administrative. En période forte, déjà plus de 400 personnes en moyenne par jour se rendent à ce guichet, engendrant de longues files d'attente, par manque, là aussi, de personnel et de structures d'accueil. Cette suppression aggraverait l'accueil des contribuables actuellement rattachés aux Ponts de Cé. De plus, s'ajoute à ce dispositif la suppression programmée du Louroux béconnais et le transfert de son secteur impôt sur Angers. Le transfert de ces deux trésoreries sur les SIP d'Angers va amplifier la dégradation de l'accueil et des services de la Cité administrative d'Angers.

L'éloignement engendré par ces suppressions aurait les effets pervers suivants :

- Inciter les contribuables à ne plus se déplacer au risque de ne pas pouvoir faire respecter leurs droits :

- A ne plus se renseigner, à ne plus obtenir de dégrèvements de droit ou gracieux, de délais de paiement, de remises de majoration, de se rassurer avec un contact humain etc...Ce sont donc les contribuables les plus défavorisés financièrement ainsi que les personnes âgées qui seront pénalisés.
- Avec la suppression de la trésorerie des Ponts de Cé, il n'y aurait plus de présence de la DGFIP sur le nouveau canton des Ponts de Cé.
- L'éventuelle mise en place par la DDFIP d'une permanence aux périodes d'échéances ne saurait remplacer la présence au quotidien d'une véritable structure. Cette solution, si elle est proposée ne serait qu'un leurre pour faire accepter par les élus la disparition du site.

La paupérisation des contribuables (Chômage, précarité, interdits bancaires, surendettements...) justifie, compte tenu de la fréquentation de l'accueil au guichet, le maintien du centre des finances publiques des Ponts de Cé. Ce maintien correspond à un réel besoin de la population.

Voeu pour le maintien du site

Il serait souhaitable que le conseil municipal des Ponts de Cé, conseil municipal de la commune de résidence du site, prenne une délibération exigeant le maintien du centre des finances publiques des Ponts de Cé, avec les effectifs permettant de satisfaire les besoins de la population.

Une démarche identique (courrier) initiée par le Conseiller Général du canton des Ponts de Cé apporterait un soutien indéniable à cette initiative.

Cordialement,

Michel Gillard, secrétaire départemental FO Finances

Thierry Durand, Christel Lucas, responsables FO DGFIP 49.

PS : les sections départementales FO DGFIP 49 et FO Finances ont d'ors et déjà pris rendez-vous avec Monsieur Grégory Blanc. (rendez-vous le 6 mai) et sont en attente d'un rendez-vous avec le Député/Maire de Trélazé. Une entrevue est prévue à la mairie de Murs Éigné le 11 mai 2015.

Les sections FO sont en attente de réponses des mairies de Sainte Gemmes sur Loire et Brissac.

Pièce jointe : Annexe des communes rattachées aux Ponts de Cé.

